

Direction du contentieux - Montréal
BERNARD, ROY (JUSTICE-QUÉBEC)

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Date d'envoi : **2017-06-28**

Heure soumis : **10:10:02**

Nombre de page(s) incluant
le présent bordereau : **3**

Destinataire(s) : **Me André Lespérance, Me Bruce W. Johnston, Me Clara
Poissant-Lespérance, Me Laurence Cléroux**

Télécopieur : **514 871-8800**

Expéditeur : **Férial Karam**

Télécopieur : **514 873-7074**

Téléphone : **514 393-2336, poste 51473**

Courriel : **ferial.karam@justice.gouv.qc.ca**

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ: Cette télécopie est confidentielle. Elle est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de la diffuser, de la distribuer ou de la reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique ou par appel téléphonique et de détruire cette télécopie et toute copie de celle-ci.

Message :

NATURE DU DOCUMENT: RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

NOM DES PARTIES: **ARLENE GALLONE**
Demanderesse
c.
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC
Défenderesse

NO : 500-06-0008666-174

N.B. Cet envoi constitue une signification au sens des articles 140.1, 146.0.1 et 146.0.2 du Code de procédure civile.

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

N° : 500-06-000866-174

ARLENE GALLONE

Demanderesse

c.

PROCUREURE GÉNÉRALE DU
QUÉBEC

Défenderesse

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

La Procureure générale du Québec, défenderesse, répond à la présente affaire afin de :

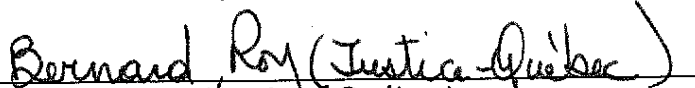
- convenir d'un règlement et propose : une médiation ou
 une conférence de règlement à l'amiable.
- contester la demande;
 établir le protocole de l'instance avec les autres parties.

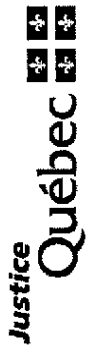
Les coordonnées de la Procureure générale sont les suivantes :

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
bernardroy@justice.gouv.qc.ca

La Procureure générale est représentée par Me Christian Schiller, avocat, à la même adresse.

Montréal, le 28 juin 2017


Bernard, Roy (Justice - Québec)
Avocats de la défenderesse
Procureure générale du Québec



COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-000866-174

ARLENE GALLONE

Demanderesse

c.

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Défenderesse

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

ORIGINAL

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51508
Télécopieur : 514 873-7074
Notification par courriel :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
/ BB1721 / 0095-CM-2017-001794
Me Christian Schiller, avocat